



Conduite eau gelée suite à fortes températures négatives

Par **f67**, le **13/02/2012** à **12:56**

Bonjour,rnrnDans le logement que je loue actuellement, une conduite d'eau alimentant ce logement a gelé suite aux fortes températures négatives qui durent depuis plusieurs jours. N'ayant pas réussi à dégeler cette conduite du fait qu'elle passe à un endroit inaccessible, mon locataire me réclame une réduction sur son loyer. Est-ce une pratique légale?

Par **cocotte1003**, le **14/02/2012** à **06:49**

Bonjour, rien n'empêche votre locataire de demander mais les conditions climatiques actuelles étant exceptionnelles et que vous avez fait le nécessaire pour résoudre le problème, il y a peu de chance que sa demande aboutisse surtout s'il n'a pas fait sa demande par LRAR, cordialement

Par **f67**, le **16/02/2012** à **06:41**

merci pour votre réponse.

Par **bibidjo**, le **16/02/2012** à **08:18**

Bonjour, je suis locataire et je suppose à cause des températures et du gel mon compteur a une fuite au niveau des chiffres apparament ça serai après compteur, à qui reviennent les frais ? combien coute environ le changement de compteur? Merci d'avance

Par **cocotte1003**, le **16/02/2012 à 09:10**

Bonjour, prévenez immédiatement votre bailleur et envoyez lui une LRAR pour lui signifier le problème car la facture d'eau risque de monter, cordialement

Par **bibidjo**, le **16/02/2012 à 10:25**

J'ai prévenu mon propriétaire mais il a dit que lui sa lui était égal , que c'était à mes frais , aucune compréhension de sa part. Merci en tout cas pour votre réponse. Cordialement

Par **cocotte1003**, le **16/02/2012 à 11:58**

Bonjour, voyez avec l'ADIL de votre secteur, l'attitude de votre bailleur n'est pas normal, cordialement